

NOMENCLATURE DES MATÉRIELS DES ARMÉES



CLASSE 15 : Armes légères et Engins d'accompagnement
Armes de bord d'aéronefs

Sous-classe 151 : Armes de poing



PISTOLET-MITRAILLEUR DE 7,65 mm L MAS MODÈLE 1938

(151-750 700 000)

Approuvé le 20 septembre 1951 sous le n° 11726/EMA/4.M.



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
1951

NOMENCLATURE DES MATÉRIELS DES ARMÉES



CLASSE 15 : Armes légères et Engins d'accompagnement
Armes de bord d'aéronefs

Sous-classe 151 : Armes de poing



PISTOLET-MITRAILLEUR DE 7,65 mm L MAS MODÈLE 1938

(151-750 700 000)

Approuvé le 20 septembre 1951 sous le n° 11726/EMA/4. M.



NOMENCLATURE DES MATÉRIELS DES ARMÉES

NOTE PRÉLIMINAIRE

1. La nomenclature à douze chiffres des matériels des Armées est destinée à remplacer les nomenclatures particulières antérieurement établies par les divers Services des Armées de Terre et de l'Air pour leur usage particulier. Les conditions de sa mise en service, ainsi que les modalités de son application éventuelle à certains matériels de la Marine, ont fait ou feront l'objet d'instructions particulières.

2. La présente note a pour but de donner aux utilisateurs des renseignements et recommandations d'ordre pratique. En ce qui touche les principes qui ont servi de base pour l'établissement de la nomenclature, on rappellera seulement ici que :

a. La nomenclature est une liste méthodique des matériels répartis, d'après leur *nature*, en 100 classes (1) dont la codification (de 00 à 99) se retrouve dans les deux premiers chiffres du numéro de nomenclature; chaque classe est elle-même divisée au maximum en dix sous-classes, identifiées au moyen du troisième chiffre dudit numéro; les neuf autres chiffres, du quatrième au douzième, autant que possible affectés à la représentation de caractéristiques essentielles de l'objet, achèvent l'identification de ce dernier;

b. A chaque modèle de matériel ou d'objet correspond un numéro de nomenclature et un seul. Sont réputés distincts, tous les matériels ou objets dont les différences spécifiques affectent les possibilités d'utilisation, ou entraînent des répercussions en matière d'entretien ou de ravitaillement (munitions, carburants, rechanges, etc.).

3. Tout objet est désigné par :

- le numéro de nomenclature;
- une suite de termes dénommant l'objet sans ambiguïté, ou *désignation terminologique*;
- une appellation succincte ou *désignation abrégée* (soumise à des règles particulières d'emploi).

4. Tout numéro de nomenclature se rapportant à un modèle déterminé de matériel et à lui seul, aucune attribution de numéro à un

(1) La liste des classes, ou un extrait de cette liste, est jointe à tout fascicule de la nomenclature.

matériel non nomenclaturé ne doit avoir lieu par assimilation à un autre objet présentant des caractéristiques analogues. Le soin de donner, s'il y a lieu, un numéro à un tel matériel est réservé à l'Administration centrale, sauf dans les cas où la faculté pour d'autres échelons de déterminer ce numéro ressortirait de l'insertion de codifications dans le fascicule intéressé de la nomenclature.

Des instructions particulières fixent les règles relatives aux propositions d'attribution de numéros aux articles hors nomenclature, ainsi qu'à la désignation provisoire de ces articles, étant précisé que les matériels nouveaux seront normalement mis en service accompagnés de leur nomenclature.

5. Le numéro de nomenclature à douze chiffres doit être employé à l'exclusion de tous autres dans les documents de comptabilité ou de correspondance.

Ce numéro, bien que suffisant par lui-même à identifier les objets, comporte dans son usage des risques d'erreurs, celles-ci pratiquement indécélables à première vue. Il conviendra donc — et cela particulièrement dans les demandes de ravitaillement — d'accoler à ce numéro la désignation terminologique *intégrale*; toutefois, les désignations abrégées pourront être employées dans les limites fixées par des instructions particulières de l'Administration centrale.

6. L'utilisation des documents de nomenclature exige la connaissance ou l'observation des dispositions suivantes :

a. Dans l'écriture du numéro de nomenclature, les chiffres sont groupés par trois, le premier groupe à gauche étant séparé du suivant par un tiret, les autres groupes étant séparés par un espace blanc.

Exemple : 153-610 500 108.

Pour éviter toute confusion, par exemple avec des numéros d'autres nomenclatures, il y a lieu, en principe, de toujours écrire la totalité des douze chiffres, donc sans omettre les zéros pouvant occuper tout ou partie des dernières tranches à la droite;

b. La colonne « numéro de nomenclature » est divisée par des traits fins verticaux séparant les tranches de trois chiffres. Généra-

lement, les premières tranches ne sont pas répétées d'un article aux suivants lorsqu'elles sont identiques.

Exemples :

NUMÉRO de nomenclature :		
153-610	500 000	
" "	" " 100	→ se lit : 153-610 500 100
" "	501 103	→ se lit : 153-610 501 103

c. Dans la colonne « désignation terminologique », les décalages de l'écriture vers la droite signifient que les articles décalés, par rapport à un objet précédent, sont des constituants de ce dernier.

Il y a lieu de tenir compte de cette disposition dans l'énoncé de la désignation terminologique d'un *objet isolé*, chaque fois qu'il pourrait y avoir ambiguïté;

d. Pour la commodité de l'utilisateur, il a paru nécessaire de faire figurer un même article à plusieurs emplacements dans la nomenclature. Mais, dans les mentions à titre de *rappel*, le numéro de nomenclature est porté, dans la colonne correspondante, en caractères italiques, alors qu'il est inscrit, dans la même colonne, en caractères droits à la place normale de l'article, c'est-à-dire à la subdivision où il est rattaché par sa nature. Le numéro d'un article suivant immédiatement un objet « *rappelé* » est toujours inscrit en entier (douze chiffres).

7. La nomenclature fait usage d'abréviations dont la liste suivante indique les principales. Les unités de mesure donnent lieu à l'emploi comme abréviations des symboles légaux de ces unités.

cat	catalogue	mm	millimètre
ch	cheval-vapeur	N	nombre
et	cent ou centaine	n°	numéro
cu	charge utile	pds	poids
dgr	décigrade	pl	planche ou plan
ex	exemple	p.m.	pour mémoire
g	gramme	kg	kilogramme
gr	grade (unité d'angle)	q	quintal métrique
l	litre	t	tonne
m	mètre	u	unité
m ²	mètre carré	u.c.	unité collective
m ³	mètre cube	v.p.	voir page
mil	mille ou millier	"	<i>dito, idem</i>
Mle	modèle (précède généra-		
ou	lement un millésime ou		
mle	le mot divers)		

8. En ce qui concerne les indications de prix et de poids, il convient de noter que :

a. Les prix sont des prix dits de nomenclature, qu'il ne faut pas confondre, en particulier, avec les prix de revient ou les prix de cession;

b. Les poids sont arrondis, en principe par excès;

c. Les prix et les poids se rapportent à l'unité telle qu'elle est définie dans la colonne réservée à cet effet (1).

(1) L'unité pouvant parfois être le «cent» ou le «mille».

EXTRAIT
DE LA LISTE DES CLASSES DE LA NOMENCLATURE
DES MATÉRIELS DES ARMÉES

NUMÉRO.	DÉSIGNATION.	OBSERVATIONS.
12	Munitions confectionnées.	La Direction de Service chargée de la rédaction des classes ci-contre est la Direction Centrale du Matériel.
13	Munitions autopropulsées.	
15	Armes légères et engins d'accompagnement. — Armes de bord d'aéronefs.	
16	Artillerie terrestre.	
17	Artillerie anti-aérienne.	

NUMERO DE NOMENCLATURE.	DÉSIGNATION ABRÉGÉE.	DÉSIGNATION TERMINOLOGIQUE.	UNITÉ.	PRIX	POIDS.	OBSERVATIONS.				
				en francs.		en grammes.	Quant. par arme.	Numéro de plan.	Numéro de planche.	
		PISTOLET-MITRAILLEUR DE 7,65 mm L MAS, MODÈLE 1938.								
151-750-700-000	PM.MAS Mle 38 équi.c	Pistolet-mitrailleur de 7,65 mm L MAS Mle 1938, équipé. (avec équipement complet) (a).....	N	au 1 ^{er} janv. 1931.						(a) La composition du pistolet-mitrailleur équipé (avec équipe- ment complet ou ré- duit) est donnée par les tableaux d'Unités col- lectives correspondants.
151-750-700-050	PM.MAS Mle 38 équi.r.	Pistolet-mitrailleur de 7,65 mm L MAS Mle 1938, équipé. (avec équipement réduit) (a).....	N							
151-750-700-100	PM.MAS Mle 38 nu.	Pistolet-mitrailleur de 7,65 mm L MAS Mle 1938, nu.....	N	10400	2900					
		RECHANGES.								
151-750-702-102		Anneau de bretelle.....	N	5	15	1	63 M-7	1		
151-750-707-526		Armature de poignée.....	N	81	40	1	63 M-42	3		
151-750-707-502		Axe de détente (D. 4 mm - L. 16 mm).....	N	4	2	1	63 M-34	3		
151-750-701-902		Axe d'extracteur (D. 3 mm - L. 15 mm).....	N	16	3	1	63 M-29	1		
151-750-700-301		Axe de hausse (D. 3 mm - L. 22 mm).....	N	3	2	1	63 M-21	1		
151-750-701-702		Axe du levier de démontage (D. 3,5 mm - L. 12 mm).....	N	4	2	1	63 M-51	2		
151-750-700-501		Axe de levier de sûreté (D. 4,5 mm - L. 16 mm).....	N	4	2	1	63 M-60	3		
" " " 701		Axe d'obturateur (D. 3,5 mm - L. 22 mm).....	N	4	2	1	63 M-12	1		
151-750-707-504		Axe de support de gâchette (D. 5 mm - L. 16 mm).....	N	4	2	1	63 M-36	3		
151-750-701-704		Barrette de crosse.....	N	49	12	1	63 M-56	2		
151-750-700-901		Boîte de culasse.....	N	3340	800	1	63 M-4	1		
151-750-701-706		Bouchon de tube porte-crosse.....	N	92	35	1	63 M-49	2		
151-750-701-101		Bouton d'armement.....	N	530	58	1	63 M-15	1		
" " " 300		Canon complet.....	N	1360	380	(1)				
		composé de :								
" " " 302		1 canon nu.....	N				63 M-1	1		
" " " 304		1 goupille de guidon (conique) (D. 3 mm - L. 20 mm)...	N				63 M-3	1		
" " " 306		1 guidon	N				63 M-2	1		
151-750-701-302		Canon nu.....	N	1050	360	1	63 M-1	1		
151-750-701-501		Crochet de chargeur.....	N	78	11	1	63 M-8	1		
" " " 700		Crosse complète.....	N	1800	880	(1)				
		composée de :								
" " " 702		1 axe de levier de démontage (D. 3,5 mm - L. 12 mm)...	N				63 M-51	2		

NUMÉRO DE NOMENCLATURE.	DESIGNATION ABRÉGÉE.	DÉSIGNATION TERMINOLOGIQUE.	UNITÉ.	PRIX	POIDS.	OBSERVATIONS.				
				en francs.		Quant. par arme.	Numéro de plan.	Numéro de planche.		
		PISTOLET-MITRAILLEUR DE 7,65 mm L MAS, MODÈLE 1938. (Suite.)		su 1 ^{er} janv. 1951.	en grammes.					
		RECHANGES. (Suite.)								
151	750 701 704	1 barrette de crosse.....	N				63 M-56	2		
"	" " 706	1 bouchon de tube porte-crosse	N				63 M-49	2		
"	" " 708	1 crosse nue	N				63 M-53	2		
"	" " 710	1 levier de démontage	N				63 M-50	2		
"	" " 712	1 plaque de couche.....	N				63 M-54	2		
"	" " 714	1 ressort de levier de démontage (D. 7,6 mm - L. 15 mm).	N				63 M-52	2		
"	" " 716	1 tube porte-crosse avec douille-raccord.....	N				{ 63 M-47 63 M-48 }	2		tube porte-crosse. douille-raccord.
"	" " 718	3 vis de barrette et de plaque de couche	N					2		
"	" " 720	1 vis supérieure de plaque de couche.....	N				65 M-55	2		
151	750 701 708	Crosse nue.....	N	450	330	1	63 M-53	2		
151	750 701 900	Culasse mobile complète.....	N	1120	220	(1)				
		composée de :								
"	" " 902	1 axe d'extracteur (D. 3 mm - L. 15 mm).....	N				63 M-29	1		
"	" " 904	1 culasse mobile nue.....	N				63 M-24	1		
"	" " 906	1 extracteur.....	N				63 M-28	1		
"	" " 908	1 pointe de percuteur (D. 1,9 mm - L. 13 mm)	N				63 M-62	1		
"	" " 910	1 ressort d'extracteur (D. 7 mm - L. 9 mm).....	N				63 M-30	1		
151	750 701 904	Culasse mobile nue.....	N	770	200	1	63 M-24	1		
151	750 707 506	Détente	N	165	15	1	63 M 33	3		
151	750 707 508	Écrou de gâchette.....	N	16	1	1	63 M-40	3		
151	750 707 510	Écrou de vis de plaquettes.....	N	16	3	2	63 M-45	3		
151	750 702 100	Éjecteur complet.....	N	110	21	(1)				
		composé de :								
"	" " 102	1 anneau de bretelle.....	N				63 M-7	1		
"	" " 104	1 éjecteur nu	N				63 M-5	1		
151	750 702 104	Éjecteur nu.....	N	105	6	1	63 M-5	1		

NUMÉRO DE NOMENCLATURE.				DÉSIGNATION ABBRÉGÉE.	DÉSIGNATION TERMINOLOGIQUE.	UNITÉ.	PRIX en francs.	POIDS.	OBSERVATIONS.			
							au 1 ^{er} janv. 1951.	en grammes.	Quant. par arme.	Numero de plan.	Numero de planche.	
					PISTOLET-MITRAILLEUR DE 7,65 mm L MAS,							
					MODÈLE 1938. (Suite.)							
					RECHANGES. (Suite.)							
151	750	702	301	Entraîneur.....	N	54	7	1	63 M-16	1	
151	750	701	906	Extracteur.....	N	145	11	1	63 M-28	1	
151	750	707	512	Gâchette.....	N	115	13	1	63 M-37	3	
151	750	702	501	Goupille d'arrêt du support de gâchette (D. 2,5 mm - L. 16 mm)	N	2	1	1	63 M-61	3	
151	750	701	304	Goupille de guidon (conique) (D. 3 mm - L. 20 mm).....	N	2	3	1	63 M-3	1	
151	750	707	516	Guide-ressort de levier de sûreté.....	N	8	3	1	63 M-58	3	
151	750	702	701	Guide-ressort récupérateur.....	N	49	115	1	63 M-25	2	
151	750	701	306	Guidon.....	N	300	3	1	63 M-2	1	
151	750	702	901	Hausse normale 100 m.....	N	125	26	1	63 M-19	1	
					ou							
"	"	703	101	Hausse 100 m - 4 D 4.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	301	Hausse 100 m + 4 D 4.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	501	Hausse 100 m - 4 G 4.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	701	Hausse 100 m + 4 G 4.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	901	Hausse 100 m D 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	704	101	Hausse 100 m - 7 D 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	301	Hausse 100 m + 7 D 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	501	Hausse 100 m - 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	701	Hausse 100 m + 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	901	Hausse 100 m - 7 G 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	705	101	Hausse 100 m + 7 G 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	301	Hausse 100 m G 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	501	Hausse normale 200 m.....	N	125	27	1	63 M-20	1	
					ou							

NUMÉRO DE NOMENCLATURE.				DÉSIGNATION ABRÉGÉE.	DÉSIGNATION TERMINOLOGIQUE.	UNITÉ.	PRIX en francs.	POIDS.	OBSERVATIONS.			
							au 1 ^{er} janv. 1951.	en grammes.	Quant. par arme.	Numéro de plan.	Numéro de planche.	
					PISTOLET-MITRAILLEUR DE 7,65 mm L MAS, MODÈLE 1938. (Suite.)							
					RECHANGES. (Suite.)							
151	750	705	701	Hausse 200 m + 4 D 4.....	N	125	27	1			
					ou							
"	"	"	901	Hausse 200 m - 4 D 4.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	706	101	Hausse 200 m + 4 G 4.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	301	Hausse 200 m - 4 G 4.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	501	Hausse 200 m D 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	701	Hausse 200 m + 7 D 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	901	Hausse 200 m - 7 D 7.....	N	"	"	1			
					ou							
		707	101	Hausse 200 m + 7.....	N	"	"	1			
					ou							
"	"	"	301	Hausse 200 m - 7.....	N	"	"	1			
151	750	701	710	Levier de démontage.....	N	160	12	1	63 M-50	2	
151	750	707	514	Levier de sûreté, complet.....	N	140	16	1			
151	750	707	518	Levier de sûreté, nu.....	N	130	13	1	63 M-41	3	
151	750	707	500	Mécanisme de détente, complet.....	N	2140	390	(1)			
					composé de :							
"	"	"	502	1 axe de détente (D. 4 mm - L. 16 mm).....	N				63 M-34	3	
"	"	"	504	1 axe de support de gâchette (D. 5 mm - L. 16 mm)....	N				63 M-36	3	
"	"	"	506	1 détente	N				63 M-33	3	
"	"	"	508	1 écrou de gâchette.....	N				63 M-40	3	
"	"	"	510	2 écrous de vis de plaquette.....	N				63 M-45	3	
"	"	"	512	1 gâchette	N				63 M-37	3	
"	"	"	514	1 levier de sûreté, complet.....	N						
					composé de :							
"	"	"	516	1 guide-ressort de levier de sûreté.....	N				63 M-58	3	
"	"	"	518	1 levier de sûreté, nu.....	N				63 M-41	3	

NUMÉRO DE NOMENCLATURE.	DÉSIGNATION ABRÉGÉE.	DÉSIGNATION TERMINOLOGIQUE.	UNITÉ.	PRIX	POIDS.	OBSERVATIONS.			
				en francs.	en grammes.	Quant. par arme.	Numéro de plan.	Numéro de planch.	
		PISTOLET-MITRAILLEUR DE 7,65 mm L MAS, MODÈLE 1938. (Suite.)		au 1 ^{er} janv. 1951.					
		RECHANGES. (Suite.)							
151-750 707 520		1 plaquette droite.....	N				63 M-46	3	
" " " 522		1 plaquette gauche.....	N				63 M-46	3	
" " " 524		1 pontet complet.....	N						
		composé de :							
" " " 526		1 armature de poignée.....	N				63 M-42	3	
" " " 528		1 pontet , nu.....	N				63 M-32 a	3	
" " " 530		2 rivets d'armature (D. 3,5 mm - L. 9 mm).....	N				63 M-43	3	
" " " 532		1 ressort amortisseur de gâchette (D. 8,5 mm - L. 13 mm).....	N				63 M-39	3	
" " " 534		1 ressort de gâchette (D. 5,7 mm - L. 19 mm).....	N				63 M-38	3	
" " " 536		1 ressort de levier de sûreté (D. 8,7 mm - L. 28 mm)....	N				63 M-59	3	
" " " 538		1 support de gâchette.....	N				63 M-35	3	
" " " 540		2 vis de plaquettes.....	N				63 M-44	3	
" " " 701		Obturateur du passage du chargeur (ancien modèle).....	N	135	16	1	63 M-11	1	
		ou							
" " " 901		Obturateur du passage du chargeur (nouveau modèle).....	N	135	16	1	63 M-63	1	
151-750 701 712		Plaque de couche.....	N	44	53	1	63 M-54	2	
151-750 707 520		Plaquette droite.....	N	115	25	1	63 M-46	3	
151-750 707 522		Plaquette gauche.....	N	115	25	1	63 M-46	3	
151-750 701 908		Pointe de percuteur (D. 1,9 mm - L. 13 mm).....	N	425	1	1	63 M-62	1	
151-750 707 524		Pontet complet.....	N	1690	260	1			
151-750 707 528		Pontet nu.....	N	1540	220	1	63 M-32 a	3	
151-750 708 101		Poussoir de crochet de chargeur.....	N	32	3	1	63 M 9	1	
" " " 301		Poussoir d'obturateur.....	N	10	1	1	63 M-13	1	
151-750 707 532		Ressort amortisseur de gâchette (D. 8,5 mm - L. 13 mm)....	N	5	2	1	63 M-39	3	
151-750 708 501		Ressort de crochet de chargeur (D. 7,6 mm - L. 14 mm)....	N	10	1	1	63 M-10	1	
" " " 701		Ressort d'entraîneur (D. 8,6 mm - L. 22 mm).....	N	5	2	1	63 M-17	1	
151-750 701 910		Ressort d'extracteur (D. 7 mm - L. 9 mm).....	N	5	1	1	63 M-30	1	
151-750 707 534		Ressort de gâchette (D. 5,7 mm - L. 19 mm).....	N	5	1	1	63 M-38	3	

NUMÉRO DE NOMENCLATURE.			DÉSIGNATION ABRÉGÉE.	DÉSIGNATION TERMINOLOGIQUE.	UNITÉ.	PRIX en francs.	POIDS.	OBSERVATIONS.			
						au 1 ^{er} janv. 1951.	en grammes.	Quant. par arme.	Numéro de plan.	Numéro de planche.	
				PISTOLET-MITRAILLEUR DE 7,65 mm L MAS, MODÈLE 1938. (Suite.)							
				RECHANGES. (Suite.)							
151-750	708	901		Ressort de hausse (Ép. 0,5 mm).....	N	8	1	1	63 M-22	1	
151-750	701	714		Ressort de levier de démontage (D. 7,6 mm - L. 15 mm)....	N	5	1	1	63 M-52	2	
151-750	707	536		Ressort de levier de sûreté (D. 8,7 mm - L. 28 mm).....	N	5	2	1	63 M-59	3	
151-750	709	101		Ressort du poussoir d'obturateur (D. 6 mm - L. 9 mm).....	N	5	1	1	63 M-14	1	
"	"	"	301	Ressort récupérateur (D. 17,6 mm - L. 450 mm).....	N	51	46	1	63 M-31	2	
151-750	707	530		Rivets d'armature (D. 3,5 mm - L. 9 mm).....	N	2	1	2	63 M-43	3	
151-750	707	538		Support de gâchette.....	N	105	13	1	63 M-35	3	
151-750	701	716		Tube porte-crosse avec douille-raccord.....	N	1130	420	1	63 M-47 63 M-48	2	tube porte-crosse douille-raccord.
151-750	709	501		Vis d'arrêt d'éjecteur.....	N	2	1	1	63 M-6	1	
151-750	701	718		Vis de barrette et de plaque de couche.....	N	5	12	3	63 M-57	2	
151-750	709	701		Vis bouchon d'arrêt du ressort d'entraîneur.....	N	10	3	1	63 M-18	1	
151-750	707	540		Vis de plaquettes.....	N	21	3	2	63 M-44	3	
151-750	709	901		Vis de ressort de hausse.....	N	10	2	1	63 M-23	1	
151-750	701	720		Vis supérieure de plaque de couche.....	N	11	1	1	63 M-55	2	
				ACCESSOIRES.							
				A. — Accessoires d'arme.							
151-750	790	000		Chargeur complet.....	N	530	177		63 M-1 C		
				composé de :							
"	"	"	002	1 corps de chargeur, nu.....	N	195	138			3	
"	"	"	004	1 élévateur.....	N	75	20			3	
"	"	"	006	1 plaque de fond.....	N	42	10			3	
"	"	"	008	1 ressort d'élévateur.....	N	25	9			3	

NOTA. — Les dotations en accessoires sont fixées par des instructions ministérielles particulières.

NUMÉRO DE NOMENCLATURE.	DÉSIGNATION ABRÉGÉE.	DÉSIGNATION TERMINOLOGIQUE.	UNITÉ.	PRIX	POIDS.	OBSERVATIONS.		
				en francs. au 1 ^{er} janv. 1951.	en grammes.	Quant. par arme.	Numéro de plan.	Numéro de plaque.
		PISTOLET-MITRAILLEUR DE 7,65 mm L MAS, MODÈLE 1938. (Suite.)						
		ACCESSOIRES. (Suite.)						
		B. — Accessoires d'équipement pour arme.						
151-750 791 500		Bretelle en cuir pour pistolet-mitrailleur de 7,65 mm L MAS. Mle 1938, complète	N	140	90			
		composée de :						
159-051 150 701		1 bouton double (13 × 12)	N	3	3			
151-750 791 502		1 bretelle en cuir pour pistolet-mitrailleur de 7,65 mm L MAS. Mle 1938	N	137	85			
		C. — Accessoires de nettoyage et d'entretien.						
" " 792 500		Baguette de nettoyage en deux pièces, pour P. M. de 7,65 mm L MAS. Mle 1938.	N	55	155		63 M-1 N	
		composée de :						
" " " 502		1 lavoir	N	25	65		63 M-1N2	
" " " 504		1 tige de baguette.	N	30	90		63 M-1N1	
159-211 150 500		Burette à huile, Mle 1915.	N	81	20			
151-750 793 501		Curette de nettoyage en bois	N	5	5		63 M-2 N	
159-211 250 900		Écouvillon de chambre à tige coudée.	N	16	10			
159-021 650 500		Trousse en cuir, Mle 1949, pour nécessaire d'entretien, complète	N					
159-021 650 501		Trousse en cuir, Mle 1949, pour nécessaire d'entretien, vide...	N	230	105			

Hausse : 151-750 702 901.

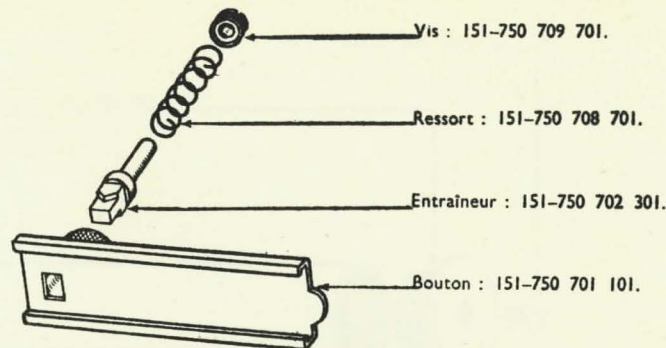
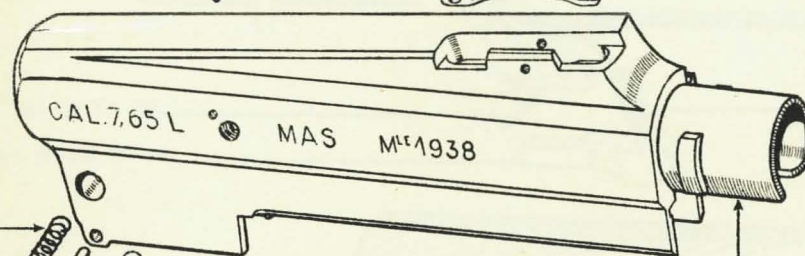
Hausse : 151-750 705 501.

Axe : 151-750 700 301.

Ressort : 151-750 708 901.

Vis : 151-750 709 901.

Crochet : 151-750 701 501.



Vis : 151-750 709 701.

Ressort : 151-750 708 701.

Entraîneur : 151-750 702 301.

Bouton : 151-750 701 101.

Extracteur : 151-750 701 906.

Ressort : 151-750 701 910.

Axe : 151-750 701 902.

Pointe : 151-750 701 908.

Culasse : 151-750 701 904.

Boîte : 151-750 700 901.

Ressort : 151-750 709 101.

Poussoir : 151-750 708 301.

Obturateur : 151-750 707 701.

Obturateur : 151-750 707 901.

Éjecteur : 151-750 702 104.

Anneau : 151-750 702 102.

Vis : 151-750 709 501.

Poussoir : 151-750 708 101.

Axe : 151-750 700 701.

Ressort : 151-750 708 501.

Canon : 151-750 701 302.

Guide : 151-750 701 306.

Goupille : 151-750 701 304.

